CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E88328** **VALABLE JUSQU'AU** **21/07/2027**

ÉDITÉ LE 20/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/01/2011

Raison sociale : CARCA CONSTRUCTION DURABLE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 23/12/2024

Capital : 40 000

11 RUE DES CHAMPARTS
77820 LE CHATELET-EN-BRIE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MELUN

Siret : 529 344 368 00012

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 2120597

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010264155204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010264155204

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 01 60 66 54 78 **Fax :** 01 60 66 52 22

Portable : 06 49 50 40 87

Responsabilité légale :
VIANA ENTREPRISES (994 895 340) / VIANA ENTREPRISES (994 895 340) / GONÇALVES SYLVAIN PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.carca-construction.fr

E-mail : sylvain.goncalves@viana-sas.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 916 000 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	6	11/03/2025
3121	Tuiles plates (Technicité courante)	2	20/06/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/07/2026 09:46

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E88328** **VALABLE JUSQU'AU** **21/07/2027**

ÉDITÉ LE **20/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/01/2011
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 23/12/2024
Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MELUN

Siret : **529 344 368 00012**
Code NACE : 4120A
Numéro caisse de congés payés : 2120597

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010264155204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010264155204

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **CARCA CONSTRUCTION DURABLE**

11 RUE DES CHAMPARTS
77820 LE CHATELET-EN-BRIE

Téléphone : 01 60 66 54 78 **Fax :** 01 60 66 52 22
Portable : 06 49 50 40 87

Site Internet : http://www.carca-construction.fr
E-mail : sylvain.goncalves@viana-sas.fr

Responsabilité légale :
VIANA ENTREPRISES (994 895 340) / VIANA ENTREPRISES (994 895 340) / GONÇALVES SYLVAIN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée) Mention RGE	11/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	18/01/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	02/06/2022
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	14/01/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/07/2026 09:46

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.